

Ecole primaire de La Combe de Lancey
La Chapelle
38190 La Combe de Lancey



04 76 71 41 75



ce.0380353c@ac-grenoble.fr

Compte rendu du conseil d'école

Jeudi 22 juin 2017

Présents :

Les enseignants : Mme Biard, Mme Plassard, Mme Haller, M. Gamelon
Les parents délégués : Mme Martin, Mme Quercia, M. Bikondoa, Mme Favier
Les élus à la scolarité : Mme Rutigliano, Mme Pavarotti

Excusée :

Mme l'Inspectrice de l'éducation Nationale

Début de la séance à 18h.

Ordre du jour

1 Préparation de la rentrée 2017-2018

Effectifs prévisionnels
Journée d'intégration PS et CM1
Fournitures scolaires

2 Règlement intérieur

Point 2.3

3 Sécurité à l'école

Exercice de sécurité incendie
Exercice Intrusion PPMS

4 Coopérative scolaire

Bilan et comptes OCCE (coopérative scolaire)

5 Mairie

Demande de travaux et d'achats
Organisation des TAP pour la rentrée 2017
Cantine

6 Projet d'école et sorties scolaires

Sorties faites ou à venir
Bilan cycle Natation
Projet d'école : création d'une œuvre plastique avec des matériaux de tri
Liaison CM-6^{ème}
Fête de l'école : Vendredi 30 juin

Relevé de conclusions

(joindre tout document de travail utile)

Pour rappel :

Il est demandé aux parents délégués de transmettre à Mme Haller les éventuelles questions des parents quinze jours avant le conseil d'école. Toute question arrivant hors délais ne sera prise en compte que lors du prochain conseil d'école et que les questions d'ordre pédagogique n'ont pas lieu d'être lors du conseil d'école (prévoir un RDV avec l'enseignant).

Les questions sont les suivantes :

1. Faut-il obligatoirement informer l'inspection académique de l'absence prévue ou injustifiée des enfants ? *question traitée au point n° 2 : règlement intérieur*
2. Les TAP sont-ils maintenus l'an prochain : *question traitée au point n° 5 : mairie*
3. Est-ce que les enfants de primaire peuvent aller boire et aller aux toilettes pendant la classe ? *question traitée au point n° 2 : règlement intérieur*
4. Comment sont répartis les CP et les CE2 l'an prochain ? *question traitée au point n° 1 : préparation de la rentrée 2017/2018*
5. Pourquoi les repas de la cantine sont-ils payants lorsque les enseignants sont absents et non remplacés et que les parents gardent leurs enfants à la maison ? *question traitée au point n° 5 : mairie*
6. Serait-il possible que les horaires de fin de classe soient mieux respectés ? *question traitée au point n° 2 : règlement intérieur*
7. Pourquoi la sortie de fin d'année est si tardive ? *question traitée au point n° 6 : sorties scolaires*
8. Ne serait-il pas judicieux de négocier dès le début d'année auprès des compagnies de transports scolaires afin de limiter les coûts ? *question traitée au point n° 6 : sorties scolaires*

1. Rentrée 2017- 2018

Les **effectifs prévisionnels** de l'école, pour l'an prochain, sont les suivants : 77 élèves dont une moyenne par classe de 26 élèves.

- 7 PS dont 1 nouvel inscrit
- 8 MS
- 8 GS

Classe de Cycle 1 : 23 élèves

- 15 CP dont 2 nouveaux inscrits et 1 départ
- 5 CE1 dont 1 départ
- 13 CE2

Classe de Cycle 2 : 33 élèves

- 11 CM1
- 10 CM2 dont 1 nouvel inscrit

Classe de Cycle 3 : 21 élèves

Pour rappel, seul le conseil de maîtres est habilité à répartir les élèves dans les classes.

A la date d'aujourd'hui, nous prévoyons de répartir les élèves comme cette année mais nous ne donnerons la répartition finale que le jour de la pré-rentrée (liste affichée dans le panneau vitré) pour laisser la place à de nouvelles inscriptions, s'il y a lieu, cet été.

S'il y a encore des inscriptions, la répartition pourra changer jusqu'au jour de la rentrée.

Les CE2 seront partagés en 2 groupes hétérogènes : cela se décidera en conseil de maîtres.

Nous donnerons une liste de fournitures scolaires mutualisée aux vacances pour que les parents puissent acheter le petit matériel comme la trousse complète et les feutres...
Une liste spécifique en fonction de la classe où votre enfant sera affecté vous sera donnée le jour de la rentrée.

Une journée d'intégration PS et CM1 aura lieu le mercredi 5 juillet avant la récréation.
Un mot pour prévenir de la date et du fonctionnement de cette intégration des PS a été soit donné en main propre aux parents concernés soit collé dans le cahier de liaison des grand(e)s frères/sœurs soit envoyé directement aux nouveaux parents par mail.

La réunion d'information CP initialement prévue avant les grandes vacances ne pourra pas se faire à cause de l'incertitude des répartitions ; la future date sera communiquée à la rentrée.

2. Règlement intérieur

Rappel et respect du point 2.3 du règlement intérieur :

Lecture du point du règlement :

2.3. Les Absences

- En cas d'absence prévisible, le signaler par avance sur le cahier de liaison.
- Toute absence doit être **immédiatement** signalée à l'école au **04 76 71 41 75 avant 9h**. Laisser un message sur le répondeur.
- Cette absence doit ensuite faire l'objet d'une justification écrite de la part de la famille dans les 48 heures soit sur feuille libre insérée dans le cahier de liaison soit sur la feuille Absence collée dans le cahier de liaison en précisant le motif et la durée.

Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Une absence pour convenances personnelles (vacances,...) ne constitue pas un motif légitime et perturbe la scolarité de l'enfant.

Dès la première absence sans motif légitime, le directeur/la directrice rappelle aux parents l'intérêt de l'assiduité scolaire pour leur enfant.

L'absentéisme est avéré dès lors que l'élève manque la classe sans motif légitime 4 demi-journées dans le mois. La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, saisie par la directrice, sous couvert de l'Inspectrice de l'Education Nationale, peut alors adresser un courrier aux responsables de l'enfant.

Le règlement intérieur a été modifié en début d'année scolaire en fonction du BO *Bulletin Officiel* du 14 juillet 2014 (Cf. CR 1^{er} conseil d'école).

Lecture de l'article L131-8 au sujet des absences (Cf. *Annexe*).

Mme la directrice rappelle aux parents que lorsque l'absence est prévisible, il leur est demandé de prévenir l'école en faisant un mot écrit en bonne et due forme dans le cahier de liaison.

Le modèle de mot a été fait en ce sens parce que certains parents nous l'avaient demandé et que certains mots ressemblaient plutôt à des Post-It.

Les mots sont classés dans un dossier à l'école mais sont à la disposition de l'Inspection sur sa demande.

Si l'absence est de plus de 4 demi-journées dans le mois, le mot est transmis directement à l'Inspection.

Rappel et Respect du point 2.4 :

Lecture du point du règlement :

2.4 Organisation du temps scolaire et des activités pédagogiques complémentaires

Mme la directrice a mis dès septembre des alarmes sur son portable pour ouvrir le portail à l'heure et elle ne comprend pas la question des parents puisqu'elle est sûre d'ouvrir le portail à l'heure et de lâcher les élèves en même temps.

Les parents d'élève expliquent que c'est souvent le mardi soir à la sortie des TAP. Certains élèves partent avec leurs parents avant 16h30. La directrice donne la parole Mme Rutigliano (adjoint à la scolarité).

C'est un fonctionnement normal : le parent venant avant l'heure a le droit de récupérer son enfant.

Elle fait aussi un rappel sur le respect strict des horaires de 16h30. Un enfant n'étant pas récupéré à l'heure sera inscrit d'office à la garderie.

Le personnel des TAP n'était pas payé pour après 16h30.

Les récréations sont là pour aller aux toilettes et pour boire.

Pendant la classe, les enseignants ne peuvent laisser un élève sans surveillance aller aux toilettes pour des raisons de sécurité et de surveillance.

Les enseignants ne prennent pas le risque de laisser boire les élèves en classe pour protéger leurs cahiers des enfants maladroits.

Mais les enfants qui ont un besoin pressant dû à des maux de ventre par exemple peuvent exceptionnellement demander à aller aux toilettes pendant la classe.

3. Sécurité à l'école

Les 2 exercices de sécurité Incendie et PPMS ont eu lieu durant cette période :

- Exercice de sécurité incendie : sur le temps de Mme Plassard le jeudi 15 juin
- Exercice Intrusion PPMS : sur le temps de Mme Biard le lundi 19 juin

Problèmes rencontrés lors des exercices PPMS :

- Les bâtiments de l'école n'étant pas fermés pour cause d'incendie, l'équipe pédagogique demande à la mairie de faire installer des portes Sécurité avec boutons pour pouvoir s'enfermer.
- Elle demande aussi une alarme différente de l'incendie.

Problèmes rencontrés lors des exercices Incendie :

- L'équipe pédagogique demande à la mairie s'il est possible d'installer des lumières minuteurs par souci d'économie et pour la sécurité en cas de feu.
- Elle demande aussi la possibilité de n'avoir qu'un seul interrupteur à éteindre ou de rassembler les 3 au même endroit.

L'équipe pédagogique demande à la mairie s'il est possible d'installer un bouton qui déclenche le portail.

La parole est à la mairie :

- En ce qui concerne l'installation d'alarmes différentes : ce ne sera pas possible vu le coût.
- L'installation des portes Sécurité est en prévision avec les travaux pour les toilettes qui seront effectués cet été.
- La demande d'un seul interrupteur pour couper toute l'électricité est impossible à faire.

- L'installation d'un nouveau portail est en prévision (mais pas tout de suite) avec un système pour sortir sans avoir besoin de clefs lors d'un incendie.

4. Bilan et comptes OCCE (coopérative scolaire)

Cycle 1 (PS-MS-GS)

Solde de 231,82 €

Cycle 2 (CP-CE1-CE2)

Solde de 384,44 €

Classe de CE2-CM1-CM2

Solde de 58,24 €

Coopérative générale de l'école

Solde de 831,95 €

5. Mairie

Partie Ecole :

Travaux réalisés ou en cours et achats faits par la mairie :

En ce qui concerne les travaux demandés, il y a eu des modifications :

- Pour la classe de CP-CE1-CE2 : déplacer le vidéo projecteur de la salle informatique dans la classe.

Ceci est impossible parce que le vidéoprojecteur est en lien avec le tableau numérique et que tout le système est trop imposant pour être mis dans la classe qui est trop petite pour l'accueillir.

C'est pour cela que Mme Haller demande à son tour pour la classe un vidéoprojecteur et un écran de projection à installer.

Mme Haller transmet la feuille de travaux à réaliser au sein de l'école et de demandes d'achats : *Cf. Annexe.*

Discussion autour la chaleur dans les classes depuis l'épisode canicule.

Réponse côté mairie : ce n'est pas à l'ordre du jour au vu des travaux futurs de cet été.

L'école avait demandé l'aide des employés communaux pour le projet ARTS : fixation des œuvres pour fin juin au 2^{ème} conseil d'école. Virginie, l'artiste, sera présente le mardi 27 juin au matin. Elle a rencontré Jérôme, mercredi, pour discuter des solutions de fixations avec lui.

Remerciements :

- Mme Haller avec son équipe remercie la commune et les ouvriers communaux ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour l'école pour les différents travaux effectués

Partie parents :

1. Les TAP sont-ils maintenus l'an prochain ?

Réponse de la mairie :

Voici le résultat du sondage donné aux familles (futurs PS jusqu'au CM1) :

43 retours

33 OUI

10 NON

77 % des familles seraient favorables au retour à la semaine des 4 jours.

Le conseil municipal a déjà voté au conseil du mois de juin le retour à la semaine des 4 jours. Ils attendent maintenant la sortie du décret mais Mme Rutigliano enverra une lettre à la DSDEN pour informer de la décision de la mairie de La Combe de Lancey. Ils feront passer un courrier aux familles pour les informer s'il y a changement pour la rentrée.

2. Pourquoi les repas de la cantine sont-ils payants lorsque les enseignants sont absents et non remplacés et que les parents gardent leurs enfants à la maison ?

Réponse de la mairie :

Les repas sont commandés à l'avance, livrés et donc facturés.

Les parents ont toujours la possibilité de venir récupérer le repas de leurs enfants à la cantine.

6. Projet d'école et sorties scolaires

Projet d'école :

Pour travailler l'axe 4 : *Accompagner les élèves dans une attitude plus éco-citoyenne*, nous avons mis en place un projet avec une intervenante ARTS.

Le projet ARTS : création d'une œuvre plastique avec des matériaux de récupération avec l'aide d'une intervenante agréée de l'Education Nationale.

Exposition des œuvres pour la kermesse le vendredi 30 juin à partir de 16h30.

Sortie le jeudi 11 mai à Fort Barraux avec l'école pour travailler les émotions face aux œuvres d'arts.

Visite de 4 salles : celle des métamorphoses, des mosaïques, des sculptures et des arts. Serge, l'artiste de la Combe de Lancey, est revenu à l'école vendredi 9 juin pour nous montrer les outils qu'il utilise pour travailler la mosaïque.

Remerciements – Félicitations :

➤ Mme Haller et son équipe remercient l'APE pour le financement du projet Arts.

Sorties faites ou à venir :

Classe de Cycle 1 :

➤ **Projet ENS (Espace Naturel Sensible) :** sortie printemps au Plateau de l'Arselle, lundi 12 juin.

Animateurs de Belledonne en Marche étaient présents et de très bonne qualité puisqu'ils étaient à la portée des maternelles.

Les élèves ont fait plusieurs activités pour terminer notre comparaison sur les saisons.

Classe de Cycle 1 et Cycle 2 (PS au CE2 complet) :

➤ **Piscine**

10 séances les vendredis matins du 10 mars au 2 juin 2017.

Des ceintures de natation ont été élaborées de la PS au CE2 avec une progressivité dans les apprentissages pour devenir au fil des années un nageur expert.
Les ceintures seront glissées dans les livrets scolaires des élèves.

Palier 1 Natation :

- Se déplacer sur 15 m.
- S'immerger en sautant dans l'eau.
- Se déplacer sous l'eau (ex passer sous un obstacle).
- Se laisser flotter un instant puis regagner le bord.

Bilan classe de Cycle 2

CP : 3 élèves sur 6

CE1 : 9 élèves sur 13 dont 1 élève dispensée pour tout le cycle

CE2 : 9 élèves sur 11

Pour la rentrée 17, il n'y aura que 9 séances du 12/03/18 au 5/06/18 pour cause de travaux à la piscine.

Classe de Cycle 2 :

➤ **Correspondance**

Les élèves sont allés voir leurs correspondants le vendredi 16 juin sur la journée avec une visite du Muséum de Grenoble le matin avec un travail élaboré par les enseignantes sur les animaux des montagnes et les régimes alimentaires et l'après-midi dans l'école Joseph Vallier : visite de l'école et de la classe avec des activités à faire ensemble comme explication du rallye lecture en ligne, visite de leur exposition du 100^{ème} jour et nous avons fait un grand marché dans leur école.

Remerciements – Félicitations :

- Mme Haller remercie l'APE pour le financement de la sortie à Grenoble.

Classe de Cycle 2 et CM :

Projet ENS (Espace Naturel Sensible) : sortie printemps au Marais des Seiglières le 4 mai

Tout s'est très bien passé, nous avons travaillé sur les insectes (la fourmi) et sur les métiers liés au bois.

Au niveau de l'école :

- **Sortie de fin d'année :** Initiation à la course d'orientation à Saint Hilaire du Touvet avec les guides de Belledonne en Marche

Le matin travail spécifique sur carte en fonction des niveaux de classes et l'après-midi course d'orientation par classe.

Les parents accompagnants la sortie sont prévenus par le biais du cahier de liaison ou à l'oral pour les plus grands ;

Sortie prévue le vendredi 7 juillet.

Remerciements – Félicitations :

- Mme Haller remercie l'APE et les parents pour le financement de cette sortie.

Mme la directrice explique aux parents que nous avons choisi cette date en fonction des disponibilités de chacun : classe, guide et transporteur et que nous devons attendre de savoir quel financement nous aurions pour finaliser cette sortie. Elle rappelle aussi que le 7 juillet est un jour d'école comme les autres.

Prix de la sortie : environ 1500 euros.

Pour information Mme la directrice fait pour chaque sortie plusieurs devis de transport mais qu'en début d'année il nous ait impossible de savoir où nous irons en juin s'il y a lieu et quelle somme nous aurions besoin puisque l'APE ne fait pas d'action dès le début d'année. Pour rappel, les sorties se font en fonction des projets des classes.

Liaison CM-6^{ème} : dans le cadre des actions école-collège

Lundi 22 mai (après-midi) : rencontre sportive au collège

Les CM étaient mélangés avec les 6^{ème}.

Un goûter à terminer l'après-midi

Journée d'intégration des CM2 le lundi 3 juillet

Les CM2 sont invités sur la journée à vivre dans la peau d'un collégien.

Ils seront inscrits sans une classe fictive (élèves mélangés avec d'autres écoles) et auront un emploi du temps à suivre.

Ils suivront les cours proposés par les professeurs de collège.

Le repas sera pris à la cantine tous ensemble.

Fête de l'école :

Date prévue : vendredi 30 juin dès la sortie des classes.

Kermesse prévue jusqu'à 18h.

Spectacle prévu par l'école à partir de 18h.

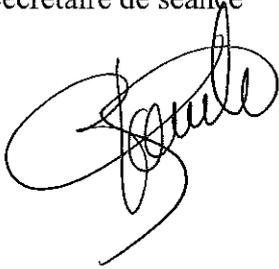
Barbecue à la suite.

Mme la Directrice remercie la mairie ainsi que les parents élus et leur rappelle qu'ils restent élus jusqu'au 1^{er} conseil d'école de l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Signatures :

Mme Biard Florence
Secrétaire de séance



Mme Haller Caroline
Directrice de l'école

Ecole primaire
de La Combe de Lancey



Mairie

1. Demande d'achats

➤ **Classe Cycle 1 :**

- Achat ou don d'un four
- Achat petit meuble (forme tour) pour remplacer les étagères suite aux futurs travaux de cet été.

➤ **Classes de Cycles 2 et 3 :**

- Tables individuelles et chaises adultes au nombre de 5 couleur rouge

➤ **Classe Cycle 2**

- 1 vidéoprojecteur + 1 écran de projection
- Des « bouchons » pour protéger les pieds des nouvelles chaises

➤ **Classe CE2-CM**

- 1 écran de projection

➤ **Ecole :**

- Parking vélo
- Achat produit « Vomi »

2. Demande de travaux

➤ **Classe Cycle 1**

- Ajout de 2 étagères

➤ **Classes Cycle 2 et 3**

- Installation du vidéoprojecteur et de l'écran + électricité - goulotte

➤ **Ecole**

- Installation des bambous pour les manches à air sur les barrières
- Installation des totems pour la fête de l'école (à enlever aux vacances) et à réinstaller le long du mur à la rentrée.
- Descendre les ballons coincés ainsi que la casquette sur les différents toits de l'école.
- Le chauffage été hiver
Trouver une solution pour avoir chaud l'hiver et plus frais l'été.

22/06/2017

Signature :

Caroline HALLER



Ecole primaire
de La Combe de Lancey

Mairie

Demande de travaux suite aux exercices PPMS et Incendie

1. Demande d'installation de 2 alarmes différentes pour l'incendie et pour le PPMS.
2. Demande d'installation de portes Sécurité avec boutons pour s'enfermer.
3. Demande d'installation de lumières minuteurs dans les toilettes.
4. Demande d'installation d'un seul interrupteur lumières dans les classes ou de rassembler les 3 interrupteurs au même endroit.
5. Demande d'installation d'un bouton qui déclenche le portail pour une ouverture de l'intérieur en cas d'incendie.

22/03/2017

Signature :

Caroline HALLER



Ecole primaire
de La Combe de Lancey